

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – LA TOULINE – 3/02/2012

Présents : A.GALY RAMOUNOT, J.DAUTREMEPUIS, F.FRANCOIS, B.HAUGAZEAU ,
J.LEGENTIL, C.ROGE, A. SEBILLEAU, R.VAREILLE, M.BENOIST, C.DONADELLO.

Excusés : C.BENOIT, C.DROUAUD, J.LEMOINE, C.CAMUS.

Invitée : M.BLASCO.

DEBUT D'ACTIVITE de M. Henri ROSSIGNOL :

M.Rossignol a effectué certains travaux sanitaires et la vérification du petit électroménager. Il est sérieux et méticuleux dans son travail. Il envisage de tenir un journal de bord. Cette personne semble donner toute satisfaction.

EMPLOI DE MARC :

Marc n'est pas réembauché. Son permis étant financé à 75% par le Conseil général, il lui reste à avancer 350€. Il est décidé de les lui payer, en les versant directement à l'auto-école.

Depuis lundi, il travaille à la rénovation de la petite bibliothèque qui doit servir de seconde salle pour l'atelier couture. Celui-ci connaît un tel succès que les participantes sont devenues trop nombreuses pour la salle actuelle.

ATELIER CUISINE :

Il a rencontré un vif succès : beaucoup d'échanges, très bonne ambiance. Danielle MOAN et Danielle BALAN ont donné leurs recettes qui seront communiquées à tous les adhérents.

La prochaine séance sera consacrée aux pâtes feuilletées.

RATTRAPAGE SCOLAIRE :

L'atelier compte aujourd'hui trois élèves : des enfants jumeaux âgés de 10 ans et une petite fille scolarisée à l'école maternelle de Fouras avec l'aide d'une Assistante de Vie Scolaire.

Plus tard et à la demande des parents, les deux institutrices Mme ROSSIGNOL et Mme BARRAT travailleront avec elle à la Touline. Dans un premier temps, elles se rendront à l'école l'après-midi, dans le cadre d'un atelier Musique.

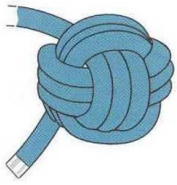
Les jumeaux participent deux fois par semaine à un atelier de $\frac{3}{4}$ d'h. L'objectif essentiel pour l'instant est l'apprentissage de l'autonomie. La Touline a acquis du petit matériel scolaire et des manuels de mathématiques CP/CE1.

Catherine ROGE fait savoir qu'une personne portugaise, maman d'un enfant de trois ans et récemment arrivée en France, souhaite une aide à l'apprentissage du français. Il va être demandé à Bernard MOREAU s'il peut assurer cet atelier le samedi.

APRES-MIDI NATOLE :

La salle a été réservée pour le samedi 25/02 de 15h à 20h. Il faudra confirmer la demande par écrit. Natole organise lui-même l'après-midi. Les interventions de Malou et Hubert sont prévues (2 fois $\frac{3}{4}$ d'heure).

Goûter sucré : Les adhérents apporteront les gâteaux et La Touline fournira les boissons.



La Touline - FOURAS

Association d'animation de la vie locale et de mixité sociale

LIRE A LA PLAGE :

Annick GALY montre au Conseil « les boîtes à livres » que la municipalité de Blanquefort a installées dans trois quartiers. Les habitants empruntent et déposent librement les livres dans ces boîtes, dont Annick peut se procurer les plans,

Réserves émises par C. DONADELLO : Ces installations doivent répondre à des normes très strictes. Cela s'apparente à du mobilier urbain, ce qui est très onéreux. Il serait préférable de commencer l'expérience avec du matériel mobile : table, caisses, chaises longues...

Catherine ROGE ajoute que cela aurait un côté plus humain, permettrait plus d'échanges et pourrait constituer une incitation à venir à La Touline.

Il faudrait aussi faire un appel en direction des jeunes.

Avant toute demande d'installation de boîtes dans un camping, il faut s'adresser à M. Henri MORIN à la mairie.

RELAIS 17 :

Annick et Catherine ont participé à une réunion avec la CAPR et d'autres associations. Après avoir insisté pour installer des containers sur la commune, l'intervenant de Relais 17 a finalement accepté le principe de passer récupérer les vêtements après un premier tri.

Catherine, à titre d'élue de la commune, a indiqué que la ville s'opposera à l'installation de ces containers.

VERIFICATION DES COMPTES :

Les statuts de La Touline prévoient la vérification annuelle des comptes par une personne extérieure.

Il est décidé de faire appel à M. Teddy MAUPILIER qui est aussi vérificateur aux comptes de l'UNRPA.

EXTINCTEURS :

La vérification est faite régulièrement, même si La Touline est fermée.

Il serait utile qu'une personne de la Mairie vienne expliquer à Myriam et à Henri le maniement des extincteurs.

L'OVAF relance la formation aux premiers secours.

TRAVAUX :

Il faut réparer d'urgence le mitigeur de la cuisine et limiter la température du chauffe-eau à 60°.

Signaler aux Services Techniques l'apparition d'une auréole au plafond de la salle de couture.